



Année scolaire 2024 – 2025



Dossier d'information

**38^e Semaine de la poésie
du 15 au 22 mars 2025**

La Semaine de la poésie en mars 2025

La Semaine de la poésie organise des rencontres diversifiées avec des poètes : dans les établissements scolaires, auprès du grand public et des publics dits « empêchés » sous forme de lectures-rencontres, lectures-spectacles... La mise en œuvre est assurée grâce à Sophie Brunet chargée d'administration et de bénévoles. Françoise Lalot dirige l'association et Thierry Renard en est le président.

En 2023, ce sont 75 rencontres avec des scolaires qui ont été organisées dans la région, de la maternelle à l'université !

**La 38^{ème} édition de la Semaine de la Poésie
se déroulera du 156 au 22 mars 2025
dans la dynamique du Printemps des Poètes, la manifestation nationale.**

Cette année, nous mettrons la poésie belge à l'honneur ! Le marrainage de cette édition sera assuré par la poète belge **Laurence Vielle**. 13 poètes rejoindront la manifestation tout au long de la semaine dont les belges Aurélien Dony, Sébastien Févry, Sara Gréselle et Jérémie Tholomé. Nous recevrons aussi la poète Miriam Van hee, d'expression néerlandophone, ainsi que les poètes Stéphane Bataillon, Chantal Dupuy-Dunier, Mohammed El Amraoui, Frédéric Forte, Camille Loivier, Philippe Longchamp, Anna Milani et Maud Thiria.

Nous attendons le retour de vos candidatures pour le mercredi 2 octobre au plus tard.

Le dossier de candidature est dématérialisé, ce lien vous permet de remplir votre formulaire d'inscription :

<https://framaforms.org/formulaire-dinscription-38e-semaine-de-la-poesie-2025-enseignement-superieur-1725541978>

Éléments du dossier d'information

Un formulaire d'inscription	Un coupon d'adhésion	Une charte
<p><i>avant le 2 octobre</i></p> <p>Remplir 1 formulaire par classe concernée, le plus précisément possible.</p> <p>https://framaforms.org/formulaire-dinscription-38e-semaine-de-la-poesie-2025-enseignement-superieur-1725541978</p>	<p><i>À retourner avec le paiement joint</i></p>	<p>base de nos engagements respectifs.</p>

S'inscrire pour recevoir un poète, des étapes au long de l'année

A. Le formulaire d'inscription : à remplir en ligne <u>avant le 2 octobre.</u>		
En Septembre	Ce qu'il faut savoir pour s'inscrire :	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le groupe à l'effectif <u>d'une classe</u> • L'enseignant veille à l'organisation et à la qualité de la rencontre c'est lui l'animateur. • Respect de la durée : <i>Cycles I et II ► ½ heure à ¾ d'heure</i> <i>Cycle III, Collège et Lycée ► 1h</i> • Un temps de pause est souhaité pour le poète entre 2 rencontres. • Un descriptif de votre projet et de vos intentions de travail liés à cette rencontre (écriture, arts plastiques, musique, diction...) nous aide à vous attribuer au mieux le poète. • Les poètes interviennent sur l'ensemble de la région avec 3 rencontres maximum par jour. Coordonnez-vous avec les établissements voisins (écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies) pour éviter une demande isolée et éloignée de Clermont-Ferrand plus difficile à satisfaire.
Fin novembre	1 réponse est donnée à votre candidature	<ul style="list-style-type: none"> • Les classes retenues connaîtront alors le nom de leur poète et les informations utiles à son accueil. Les classes non retenues seront également contactées. • Les établissements retenus <u>reçoivent un document intitulé « engagement au respect de la charte ».</u>

B. Travail préalable pour préparer la rencontre en amont : c'est une approche sensible et créative qui est attendue.		
En décembre / janvier	L'enseignant commence à préparer la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • En sélectionnant les textes du poète à lire avec ses élèves. • En établissant une correspondance avec le poète pour lui présenter son projet
	La classe, les élèves Un temps de formation, d'accompagnement pédagogique est proposé	<ul style="list-style-type: none"> • Correspondent avec le poète et s'emparent de sa poésie pour donner à voir et à entendre lors de la rencontre de mars. Celle-ci pourra aussi convoquer d'autres formes artistiques : arts visuels, arts plastiques, vidéo, musique, danse... • Le <u>mercredi 15 janvier 2025 à 14h au Kap-Learning Centre (5 rue Kessler à Clermont-Ferrand)</u> : réunion de formation et d'information. Notre équipe sera à votre disposition pour vous présenter les poètes, leurs recueils et vous suggérer des pistes de travail avec vos élèves. Votre présence est importante pour un bon déroulement du projet d'accueil. • Des libraires seront présents autour <u>d'une table de vente avec les livres des poètes invités</u> que vous pourrez acquérir (règlements par chèque ou espèces, facture possible).

	<p>L'engagement au respect de la charte devra être renvoyé et signé pour le 15 janvier une fois votre candidature retenue ainsi que l'adhésion à l'association « La Semaine de la poésie ».</p> <p>L'enseignant reçoit ensuite la feuille de route de son poète.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'enseignant se coordonne avec ses collègues et/ou les établissements qui reçoivent le même poète pour l'organisation de la journée ou demi-journée. Il précise dans l'engagement : <ul style="list-style-type: none"> L'accueil des poètes : - Le transport : <ol style="list-style-type: none"> Depuis le lieu d'hébergement du poète à votre établissement, ou d'établissement à établissement, ou le retour à Clermont. <u>Les modalités de transport sont prévues et coordonnées avec rigueur entre les établissements.</u> En tout dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou son déjeuner, La Semaine de la poésie pourrait y remédier et les frais engagés vous seraient facturés selon le barème fiscal. - Le repas de midi <p>Dans ce document, vous aurez toutes les informations nécessaires dans un tableau récapitulatif pour assurer le bon déroulement des rencontres.</p>
--	--	---

C. Le festival de mars : la rencontre avec le poète et plus encore		
<p>En mars</p>	<p>Le festival du 15 au 22 mars</p>	<ul style="list-style-type: none"> La rencontre avec le poète dans la classe <p>et aussi :</p> <p>les lectures croisées, les expositions, les projections de films, les rencontres en librairies et en médiathèques ...</p>

D. Et après la rencontre ?		
<p>A partir d'avril</p>	<p>Bilan</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une correspondance peut éventuellement se poursuivre après la rencontre suivant la disponibilité du poète. Un bilan écrit à retourner <u>avant mi-mai 2025.</u> Une réunion de bilan est programmée <u>mi-mai 2025 à 14h</u> (<u>lieu communiqué ultérieurement</u>)

Des ressources à votre disposition

RESSOURCES DE LA SEMAINE DE LA POESIE

Un cycle de découvertes **Lectures en partage** présente les poètes invités au festival. Les dates et lieux des **Lectures en partage** seront communiqués ultérieurement ou indiqués sur notre site. Les adhérents à l'association La Semaine de la poésie en sont informés par newsletter.

Retrouvez également nos actualités et des informations sur les poètes sur :

- notre site internet : <https://lasemainedelapoesie.fr>
- notre page Facebook : [La Semaine de la poésie](#)
- un padlet construit pour les médiateurs de poésie que nous continuons à alimenter : <https://padlet.com/semainedelapoesie/enseignants>
- des événements en ligne des éditions 2021/2022/2023 avec des lectures par les poètes
<https://www.youtube.com/channel/UCcKQD7GgEQ4I204OH3MQkWWQ/videos>
- le site, le blog, le compte Twitter et autres réseaux sociaux des poètes, s'ils en ont.

Et aussi du côté des MEDIATHEQUES

De nombreux recueils sont en consultation à la **Bibliothèque Universitaire de l'INSPÉ** (36, avenue Jean-Jaurès à Chamalières) et dans les **bibliothèques et médiathèques** de lecture publique. N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires, notamment pour emprunter.

Combien coûte la venue du poète ?

L'association La Semaine de la poésie rémunère les poètes intervenants en droits d'auteur. Une journée poète (le poète rencontre 3 classes) est rémunérée **499,57€ TTC**. (Grille tarifaire du Centre National du Livre 2023, susceptible d'évoluer.)

L'établissement scolaire retenu s'engage à adhérer à l'association à hauteur de **20€**. Il est préférable d'attendre janvier pour le paiement de l'adhésion.

La Semaine de la Poésie	Etablissement accueillant le poète
<ul style="list-style-type: none">▶ Rémunération des auteurs▶ Hébergement▶ Restauration du soir▶ Frais de transport du poète (domicile/Clermont/domicile).▶ Accompagnement pédagogique pour les projets	<ul style="list-style-type: none">▶ Adhésion obligatoire à l'association La Semaine de la poésie : 20€ par établissement▶ Déplacements (du lieu d'hébergement à l'établissement, d'un établissement à un autre, retour à Clermont)▶ Repas de midi en se coordonnant avec les autres établissements accueillant le poète le même jour▶ Mise à disposition des recueils dans la classe

À qui vous adresser pour tout renseignement ?

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement. Sophie Brunet, chargée d'administration, répondra à vos questions. Vous pouvez la contacter :

- Aux heures de bureau au 04 73 31 72 87
- Par e-mail : semainedelapoesie@gmail.com
- Par courrier : Association La Semaine de la poésie
A l'INSPÉ Clermont-Auvergne - 36, avenue Jean-Jaurès- 63400 Chamalières

Pour l'équipe de la Semaine de la poésie,

Sophie Brunet et la commission établissement : Annie Jarrier, Pascale Jaulhac,

Françoise Lalot, Alain Puygrenier, Elizabeth Rougier, Dalia Sala